

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

#### **Arrêté du 2 février 2017 autorisant, au titre de l'année 2017, l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps de maître-assistant de 2<sup>e</sup> classe des écoles nationales supérieures d'architecture**

NOR : MCCB1702233A

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 2 février 2017, est autorisée, au titre de l'année 2017, l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps de maître-assistant de 2<sup>e</sup> classe des écoles nationales supérieures d'architecture du ministère de la culture et de la communication, dans les groupes de disciplines et disciplines suivantes :

- Groupe de disciplines : « Histoire et cultures architecturales » ;
- discipline : « Histoires et théories de l'architecture et des formes urbaines » ;
- discipline : « Histoire des cultures, des arts et des techniques » ;
- Groupe de disciplines : « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine » ;
- discipline : « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine » ;
- Groupe de disciplines : « Ville et territoires » ;
- discipline : « Urbanisme et projet urbain » ;
- discipline : « Géographie et paysage » ;
- Groupe de disciplines : « Sciences et techniques pour l'architecture » ;
- discipline : « Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances » ;
- discipline : « Outils mathématiques et informatiques » ;
- Groupe de disciplines : « Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture » ;
- discipline : « Sciences humaines et sociales » ;
- discipline : « Sciences économiques et juridiques » ;
- Groupe de disciplines : « Arts et techniques de la représentation » ;
- discipline : « Arts plastiques et visuels » ;
- discipline : « Représentations de l'architecture ».

Le nombre de postes offerts sera fixé dans un arrêté ultérieur de la ministre de la culture et de la communication.

Les candidats pourront s'inscrire par internet du 9 février 2017 à partir de 12 heures, heure de Paris, au 14 mars 2017, 17 heures, heure de Paris, à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels>.

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions uniquement par voie postale en adressant un courrier, au plus tard le 14 mars 2017, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : ministère de la culture et de la communication, Secrétariat général, Service des ressources humaines, Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, Département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, Concours réservé « Sauvadet » de maître-assistant de 2<sup>ème</sup> classe des écoles nationales supérieures d'architecture, 182, rue Saint-Honoré, 75033 PARIS Cedex 01.

Toute modification ultérieure à cette date et toute modification arrivant dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste ne seront pas prises en compte.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront s'inscrire par voie postale :

- soit à l'appui du formulaire d'inscription annexé à cet arrêté ;
- soit par voie de téléchargement sur le site internet des concours du ministère de la culture et de la communication, à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-de-l-enseignement/Maitre-assistant-des-ecoles-nationales-superieures-d-architecture> ;
- soit en effectuant une demande de formulaire d'inscription, sur papier libre, accompagnée d'une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 80 g, libellée aux nom, prénom et adresse du candidat. Cette demande devra être adressée au Ministère de la culture et de la communication, Secrétariat

général, Service des ressources humaines, Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, Département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, Concours réservé « Sauvadet » de maître-assistant de 2<sup>ème</sup> classe des écoles nationales supérieures d'architecture, 182, rue Saint-Honoré, 75033 PARIS Cedex 01.

Le défaut de réception de la demande de formulaire n'engage en aucune façon la responsabilité de l'administration.

Si le formulaire d'inscription est transmis après le 14 mars 2017 (le cachet de la poste faisant foi) et/ou transmis dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste, l'inscription du candidat n'est pas prise en compte et le candidat n'est pas admis à concourir.

Les candidats, inscrits par voie postale ou par voie électronique, devront constituer, à l'appui de leur candidature, un dossier administratif comprenant les pièces suivantes :

- l'attestation d'éligibilité au concours réservé de maître-assistant des écoles nationales supérieures d'architecture remplie uniquement par le service ou l'établissement concerné. Les candidats doivent obligatoirement faire remplir et signer l'attestation disponible à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-de-l-enseignement/Maitre-assistant-des-ecoles-nationales-superieures-d-architecture>. Aucune autre attestation ne sera acceptée ;
- un document officiel avec photographie justifiant leur nationalité (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport) ou tout document prouvant l'existence d'une procédure en cours d'acquisition de la nationalité française ;
- deux enveloppes timbrées (au tarif « lettre prioritaire ») aux nom, prénom et adresse personnelle du candidat ;
- les candidats inscrits par voie postale doivent, en outre, transmettre le formulaire d'inscription papier, dûment complété et signé.

L'ensemble de ces pièces doit être envoyé à l'adresse suivante : Ministère de la culture et de la communication, secrétariat général, sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, service des ressources humaines, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours réservé « Sauvadet » de maître-assistant de 2<sup>e</sup> classe des écoles nationales supérieures d'architecture, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01.

Tout dossier administratif parvenant après le 14 mars 2017, le cachet de la poste faisant foi, ou parvenant dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste sera refusé. Le candidat sera éliminé.

Pour l'épreuve d'admissibilité, les candidats inscrits par voie postale ou par voie électronique, doivent transmettre uniquement par voie postale et au plus tard le 14 mars 2017 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, leur dossier de sélection comprenant les pièces suivantes :

- un *curriculum vitae* détaillé (modèle en annexe n° 2). Il doit obligatoirement contenir les rubriques mentionnées à l'annexe n° 2 de ce présent arrêté ;
- un document de synthèse mettant en avant son activité et sa pratique d'enseignant, son rapport à l'étudiant et sa pédagogie ;
- dans la limite de trois documents, un exemplaire de ses travaux, ouvrages, articles ou réalisations et la liste des références de ses publications ;
- une note de cinq pages dactylographiées maximum développant les réflexions et les orientations du candidat sur l'enseignement de sa discipline.

Le dossier de sélection sera obligatoirement envoyé dans un contenant rigide et refermable comportant la mention, sur la tranche, des nom et prénoms du candidat ainsi que la discipline dans laquelle il concourt.

L'ensemble de ces pièces composant le dossier de sélection doit être envoyé à l'adresse suivante : ministère de la culture et de la communication, secrétariat général, sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, service des ressources humaines, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours réservé « Sauvadet » de maître-assistant de 2<sup>e</sup> classe des écoles nationales supérieures d'architecture, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01.

Tout dossier de sélection ne comportant pas l'ensemble de ces pièces citées précédemment, à savoir :

- un *curriculum vitae* détaillé selon le modèle défini en annexe n° 2 du présent arrêté ;
- un document de synthèse mettant en avant son activité et sa pratique d'enseignant, son rapport à l'étudiant et sa pédagogie,
- dans la limite de trois documents, un exemplaire de ses travaux, ouvrages, articles ou réalisations et la liste des références de ses publications,
- une note de cinq pages dactylographiées maximum développant les réflexions et les orientations du candidat sur l'enseignement de sa discipline,

et/ou tout dossier de sélection parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date du 14 mars 2017, après minuit, heure de Paris et/ou tout dossier de sélection parvenant dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste sera refusé. Le candidat sera éliminé et son dossier de sélection ne sera pas expertisé par le jury.

L'épreuve d'admissibilité consiste en l'expertise par le jury des dossiers de sélection des candidats. Elle se déroulera à partir du 5 avril 2017 en région parisienne.

L'épreuve orale obligatoire d'admission se déroulera à partir du 15 mai 2017 en région parisienne.

La nomination du jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur de la ministre de la culture et de la communication.

### ANNEXE 1

#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS RÉSERVÉ « SAUVADET » POUR L'ACCÈS AU CORPS DE MAÎTRE-ASSISTANT DE 2<sup>E</sup> CLASSE DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS NON INSCRITS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(Session 2017)

Formulaire, accompagné du dossier administratif, à faire parvenir au ministère de la culture et de la communication, secrétariat général, sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, service des ressources humaines, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours réservé « Sauvadet » de maître-assistant de 2<sup>e</sup> classe, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01, au plus tard le 14 mars 2017, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

IDENTIFICATION	ADRESSE À LAQUELLE SERONT EXPÉDIÉES TOUTES LES CORRESPONDANCES
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Résidence, bâtiment :
Nom de naissance :	N° : Rue :
Nom d'usage ou d'épouse :	Code postal : Commune de résidence : Pays :
Prénom (s) :	Téléphone fixe : Téléphone portable : Adresse électronique :
GROUPE DE DISCIPLINES ET DISCIPLINE CHOISIE (un seul groupe de disciplines et une seule discipline doivent être cochés) : <input type="checkbox"/> Groupe de disciplines « Histoire et cultures architecturales » ; <input type="checkbox"/> discipline « Histoires et théories de l'architecture et des formes urbaines » ; <input type="checkbox"/> discipline « Histoire des cultures, des arts et des techniques » ; <input type="checkbox"/> Groupe de disciplines « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine » ; <input type="checkbox"/> discipline « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine » ; <input type="checkbox"/> Groupe de disciplines « Ville et territoires » ; <input type="checkbox"/> discipline « Urbanisme et projet urbain » ; <input type="checkbox"/> discipline « Géographie et paysage » ; <input type="checkbox"/> Groupe de disciplines « Sciences et techniques pour l'architecture » ; <input type="checkbox"/> discipline « Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances » ; <input type="checkbox"/> discipline « Outils mathématiques et informatiques » ; <input type="checkbox"/> Groupes de disciplines « Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture » ; <input type="checkbox"/> discipline « Sciences humaines et sociales » ; <input type="checkbox"/> discipline « Sciences économiques et juridiques » ; <input type="checkbox"/> Groupes de disciplines « Arts et techniques de la représentation » ; <input type="checkbox"/> discipline « Arts plastiques et visuels » ; <input type="checkbox"/> discipline « Représentations de l'architecture ».	

A....., le .....  
Signature du candidat :

### ANNEXE 2

#### MODÈLE CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ

##### Rubriques du curriculum vitae

#### Informations personnelles :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone personnel et professionnel :

Courrier électronique :

Nationalité :

Date de naissance :

#### Diplômes :

Année de soutenance.

**HDR :**

Oui  Non

En cours (précisez date).

**Titres :**

(même en cours).

**Expériences d'enseignements :**

Nombre d'étudiants encadrés ;

Activités de coordination ;

Responsabilités prises au sein de l'enseignement.

**Travaux.**

**Appartenance aux laboratoires (précisez à quel titre).**

**Informations complémentaires.**